



UFR CBA actualités

Tous dans la rue le jeudi 30 mars !

Numéro 07
Mars 2017

Edito

Le poète a souvent raison

Il y a presque 150 ans, commun, commune, le poète communard Eugène Pottier recherché par la police Versaillaise écrivait dans une mansarde sous les toits de Paris : « Il n'est pas de sauveur suprême, ni Dieu, ni César, ni tribun, producteurs sauvons-nous, nous même, déclarons le salut commun ». Depuis, nous l'avons véridifié, pour la moindre revendication, c'est le nombre et l'union dans l'action qui font le succès. C'est vrai aussi pour des enjeux de plus grande ampleur, les enjeux de société.

En ces temps de programmes attrapent voix, hors sol, où les élus feraient notre bonheur grâce à un simple bulletin de vote, comment agir ? Le sens du vote, ce n'est pas d'élire un monarque républicain, mais de montrer que nous sommes là et qu'il faudra compter avec nous. L'abstention avantage toujours la bourgeoisie.

**Robert Brun Burea u UFR
Section Drôme- Ardèche**

Au sommaire :

Edito : les élections	page 1
Décès de Michel PIPET	page 1
Commission exécutive	page 2
Revenu universel	page 6
Enjeux du tiers payant	page 9
Vivre sa retraite	page 10
Notre histoire	page 11
Le congrès fédéral	page 12

Hommage à Michel PIPET

Michel Pipet est mort comme il a vécu en défendant ses idées de justice, de paix et pour que les générations futures aient un meilleur avenir.

Durant sa vie il a exercé des responsabilités importantes dans la région Parisienne, à la fédération de la Construction et à l'Union Confédérale des retraités. C'était un camarade naturelle-

ment fraternel qui avait l'estime de ceux qui l'ont connu.

Il avait écrit il y a quelques temps un recueil de mémoires « Enfin je me décide » qui témoigne de la richesse de son engagement, du lendemain de la seconde guerre mondiale à nos jours.

Nous conserverons le souvenir de l'homme et du militant qu'il a été.



Journal réalisé par la commission publication de l'UFR CBA : Robert BRUN (animateur), Jean-Claude GUERINEAU, Pierre LE PAGE.

Directeur de la publication :
Michel DIAMANTIS

UFR CBA Case 413 263 rue de Paris,
93100 MONTREUIL

Commission exécutive de l'UFRBCA du 02/02/2017

Compte rendu de Bruno GOURDON

Actualité sociale

Des gens meurent en Syrie et ailleurs dans l'indifférence des nations dites civilisées. Des réfugiés sont traités de façon inhumaine sous nos yeux et ceux qui les aident sont réprimés par la police et la justice. Une mère de famille qui vole un paquet de nouilles sous l'emprise de la nécessité est durement condamnée. Des SDF meurent de froid dans nos rues et une part de plus en plus grande de la population française redoute de basculer dans la précarité, la misère.

Mais ces drames quotidiens sont masqués par un flot continu d'informations sur les élections américaines, la sortie de l'Europe de l'Angleterre ou les élections présidentielles hexagonales.

Il est certain que la future politique des Etats-Unis a de quoi inquiéter. Ils ont mis à leur tête un affairiste brutal, arrogant qui engage son pays dans un processus de renfermement sur lui-même et de régression des libertés individuelles.

En France, la fièvre électorale grimpe à toute vitesse car dans une centaine de jours, la farce pseudo démocratique sera jouée. La séquence des primaires vient de s'achever. Les électeurs ont sorti Manuel Valls. Cette claque infligée au fossoyeur de nos droits ne peut que nous satisfaire. Mais c'est une bien piètre consolation au regard du prix payé par les sa-

lariés dépossédés de leurs acquis par la politique de Hollande, Macron et Valls. PS et LR rivalisent de mensonges éhontés : le premier fustige l'usage du 49.3 après en avoir abusé, le second se pose en chevalier blanc alors qu'il a détourné des sommes considérables d'argent public au profit de sa famille. En dépit des casseroles qu'elle traîne, la candidate du FN s'efforce de se donner l'allure d'une alternative crédible à un système politique gangréné quitte à détourner certaines de nos revendications à son profit.

Le scénario catastrophe ne peut être évité que par un effort concerté de toutes les forces vives du mouvement ouvrier dont nous sommes l'organisation de masse la plus importante. Il ne s'agit pas de donner des consignes de vote, mais de mettre en évidence les travers des programmes des candidats. Si la tâche est aisée en ce qui concerne celui de François FILLON (si tant est qu'il résiste au Pénélope Gate), les propositions de revenu universel, de remplacement des cotisations salariales par la CSG ou de financement des comptes sociaux par une hausse de TVA remettent en cause la place centrale du travail en posant en principe la raréfaction du travail, sa mort annoncée. Ainsi l'antagonisme travail – capital serait devenu obsolète, le travail humain ayant disparu des radars médiatiques.

De nombreux articles (Monde Di-

plo, Huma) viennent éclairer ce qui se cache notamment derrière les différentes approches visant la mise en place d'un revenu universel. Les risques sont énormes :

- Déconnexion entre les cotisations sociales et la production de richesse par le travail pour désamorcer les revendications ;
- Suppression des allocations diverses qui seraient comprises dans le RU et risques d'appauvrissement d'une large couche de la population ;
- Pression sur les salaires puisque le RU serait là pour « compléter » ;
- Triomphe des assurances privées et fin de notre système de protection sociale.

Au sujet du RU, je vous recommande la lecture de la contribution de Pierre Le Page.

Les puissances de l'argent pensent pouvoir nous faire gober le mythe de la fin du travail et donc accepter la dilution de l'opposition capital – travail. Il suffit de voir la déconnexion complète entre une partie de l'élite économique-politique et la réalité quotidienne du monde du travail. Cette réalité du travail, c'est :

- Le manque criant de logements sociaux ;
- Les files d'attente n'en finissant pas de s'allonger dans les hôpitaux, les crèches ;
- Les soins à la personne nécessitant de plus en plus de bras ;
- Dans nos métiers, la maintenance, l'artisanat, le recours au

Commission exécutive de l'UFRCSA du 02/02/2017

suite : les commissions

travail humain restant toujours incontournable, toujours aussi pénible, toujours aussi destructeur de la santé des travailleurs... Ces questions ne manqueront pas de s'inviter aux trois congrès qui nous attendent en 2017 mais ne devront pas nous faire oublier les autres enjeux.

Michel Diamantis

Débat

Marcel SCHMITLIN- La pauvreté, la misère, comparées aux sommes versées aux assistants parlementaires

Joseph LOP - Danger autour du débat sur le salaire universel.

Ali GUETARI Être retraité aujourd'hui c'est être dans l'anti-chambre de la mort.

Paul GUILHOU - Nous devons lutter contre la désindustrialisation et lutter pour la paix.

Gérard MORLIER - Nous avons besoin d'accentuer plus la bataille des idées face à toutes ces campagnes médiatiques menées par le capitalisme.

Christian BLICQ - Nous devons réfléchir à la façon dont nous menons les débats en assemblée de syndiqués retraités.

Jean-Claude GUERINEAU - Le poids de tous les problèmes sociaux de notre société pèse énormément sur nos débats.

Robert BRUN - Politiquement nous sommes dans une monarchie républicaine, il nous faut changer ces institutions. La bourgeoisie a

su casser en partie, beaucoup de nos solidarités.

Il nous faut retisser les liens pour lutter ensemble.

Le débat autour des prochaines échéances politiques (le pire ou le moins pire). Il nous faut un langage plus offensif surtout autour des besoins sociaux et sur la nécessité de se battre et de lutter tous ensemble, actifs-retraités.

Michel VILARD - Élections TPE - Même si le nombre de votants est extrêmement faible, la CGT reste la première organisation syndicale. Nous devons nous servir de ces résultats.

Pascal LEBLEU - Nous sommes percuté de plein fouet par tous les problèmes de société d'aujourd'hui ; (migrants - SDF - racismes ...)

Pierre LEPAGE - Nous devons remettre en avant les valeurs du travail, notre concept CGT autour de l'emploi pour tous et avancer la réduction du temps de travail dans les débats.

Michel MOREUILLE - Au regard des dangers, des attaques contre la CGT, nous avons besoin de travailler encore plus notre indépendance financière et cela ne peut se faire que par le renforcement.

Commission renforcement

Suite aux décisions prises lors de la dernière commission exécutive de l'UFR, à savoir :

«Chaque membre de la CE avec l'aide de l'USC ou de l'UL de son secteur, devra cibler entre 4 ou 5 syndicats d'actifs, afin de développer la continuité syndicale en s'appuyant sur le dépliant SMPP. Ces visites devront être actées et transmises à la commission orga de l'UFR ainsi qu'au secrétaire fédéral à la vie syndicale. (Regis Kopec cgt.cluny@free.fr)».

Il serait souhaitable que cette initiative soit mise en place assez rapidement.

Dès réception de ce courrier, chacun devra intervenir auprès des syndicats ciblés. Un point sera fait le matin de la CE du 2 février prochain.

Un autre point à la fin du 1er trimestre 2017 sera fait par la commission Orga.

Liste des camarades concernés suivant le listing fourni par la fédération :

Région PACA

- Christian BLICQ - Joseph LOP

Région Rhône-Alpes

- Robert BRUN - Charles COMBALOT - Michel VILLARD

Région Île-de-France

- J.C GRENIER - Pierre LEPAGE

Région LANGUEDOC ROUSSILLON

- Nelly GRÉGOR

Région Centre - Val de Loire

- Pierre PIVAUD - Michel MOREUILLE

Commission exécutive de l'UFRCBA du 02/02/2017

suite : les congrès

Région Pays-de-Loire

- Marie Anne RIALLAND - Bernard PERRAIS - Bruno GOURDON

Région Normandie

- Christian LEPRESTRE

Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine

- Christian GARNON - J.C GUE-RINEAU - Andre HILDENBRAND - Francis MILLET

Région Haut de France

- Ali GUETARY

Pour conclure, chacun peut se faire aider par d'autres camarades de sa région.

Dans un premier temps, faites en sorte de cibler les syndicats proches de chez vous.

Pour la commission,

Alain HOFFECARD

Débat

Nous avons beaucoup insisté sur le besoin de faire vivre ce plan de travail.

Commission publication

Rapport de Robert BRUN

Débat et réflexion sur la nécessité de sortir une info «UFRCBA actualité» dans une période marquée par les élections politiques.

Accord de la CE pour ce premier numéro.

Point sur la préparation du 6^{ème} Congrès de l'UFRCBA

Document d'orientation

Proposition : À partir du document d'orientation du 5^{ème} congrès :

- Réfléchir à le retravailler pour la prochaine CE.
- Supprimer les parties obsolètes, ce qu'il nous reste à faire et à approfondir en apportant des nouveautés pour construire notre document d'orientation pour le 6^{ème} congrès.

Le bureau préparera un projet pour que la commission exécutive de mai puisse élaborer le document définitif.

Point sur la préparation du 11^{ème} Congrès de l'UCR à BORDEAUX

Rapport: Marcel SCHMITLIN

Cinq participants pour l'UFRCBA dont notre camarade Yves DELATTRE membre sortant de la CE de l'UCR.

Une candidature nouvelle pour notre UFRCBA celle de notre camarade Marcel SCHMITLIN à la Commission exécutive de l'UCR.

Amendements proposés par la commission exécutive de l'UFRCBA

- Chapitre 1 : Préambule - Page 3 - Paragraphe 16

Remplacer "pacte républicain" par **«a remise en cause des droits sociaux des salariés, des chômeurs et des retraités».**

Argumentaire : Le pacte républicain supposerait qu'il y ait eu un consensus sur une politique sociale alors que les droits sociaux ont toujours fait l'objet d'une âpre bataille entre capital et travail.

- Chapitre 1 point 1 - Page 3 - Après le dernier paragraphe Ajouter le paragraphe suivant : **«Les discriminations liées à l'âge concernent de nombreux retraités. Elles remettent en cause l'accès aux droits dans de nombreux domaines tels que le logement, la santé, l'accès aux assurances et aux mutuelles... Lutter contre toutes les formes de discrimination est un engagement de la CGT ».**

- Chapitre 1 point 1 - Page 4 - Paragraphe 6 Ajouter après : l'obligation alimentaire auprès des descendants : **«... dans ce cas l'UCR milite pour que "le reste à charge des familles" soit relayé par la solidarité nationale sans que cela vienne amputer ce qu'une vie de travail a construit ! »**

Argumentaire : Prise en charge par la Sécurité Sociale de la naissance à la mort.

- Chapitre 1 point 1 - Page 4 - Paragraphe 9 Remplacer le paragraphe 9 par :

Commission exécutive de l'UFRCBA du 02/02/2017

suite et fin

«La crise systémique du capitalisme dans sa phase libérale pèse sur l'avenir de la société dont elle aggrave toutes les contradictions. Les nouvelles technologies qui pourraient alléger la peine des salariés, faciliter les coopérations transversales notamment dans l'entreprise, dégager des ressources importantes pour satisfaire les besoins sociaux, sont à l'inverse utilisées pour accroître la pression et la concurrence entre les salariés, réduire le "coût" du travail, augmenter le nombre de précaires et de chômeurs.

Toutes les mesures pour inverser la courbe du chômage sont obérées par la mise en concurrence des salariés à l'échelle de la planète, par les délocalisations, la désindustrialisation et le démantèlement des droits sociaux.»

- Chapitre 1 point 4 - Page 5 - Paragraphe 2

Ajouter après : vivre le plus longtemps en bonne santé :

« ... et le choix de sa fin de vie »

Argumentaire : Départ dans la dignité.

- Chapitre 1 point 4 - Page 5 - Paragraphe 6

Ajouter après «notamment en milieu rural" :

« ... en intervenant auprès des municipalités, des pouvoirs publics pour le maintien des commerces de proximité fixes ou am-

bulants. »

Argumentaire : La lutte contre la désertification passe aussi par l'alimentaire.

- Chapitre 5 - Page 16 - Paragraphe 6

Ajouter à la fin de l'avant dernier paragraphe :

« ... même en maison de retraite ou en EHPAD. »

Nos sections agissent

Mercredi 8 et jeudi 9 février , la caravane des saisonniers est venue par chez nous. Nous sommes allés au contact des travailleurs saisonniers dans les stations d'hiver de Super-Besse et du Mont-Dore.



Les salariés ont apprécié notre venue, bien que toujours en présence du patron.

Vincent VELLILA, 63

Nos sections se réunissent

AG du 06 avec l'USR

Notre camarade Christian BLICQ, brosse la situation revendicative des retraités en mettant l'accent sur les blocages des pensions, les attaques contre les services publics et la criminalisation de l'action syndicale. Il traite des orientations des candidats à l'élection présidentielle.

Il invite les militants à être à l'offensive et à débattre partout avec les jeunes militants.

Dans le débat qui a traité de la situation revendicative des retraités, la répression patronale a été condamnée. La place des retraités dans la CGT, a fait l'objet de discussions importantes pour que chacun mesure le chemin à parcourir.

La santé, la sécurité sociale, les hôpitaux sont les axes principaux des inquiétudes qui se sont manifesté. Nous avons de bons services publics qu'il faut défendre mais le patronat et certains politiques s'appuyant sur des dysfonctionnements qu'ils ont créés demandent la privatisation comme le fait ESTROSI pour la SNCF.

Nous remercions nos camarades retraités de la construction pour leur invitation qui est toujours agréable et ça fait grand plaisir d'y participer.

Pascal MARTINI, USR 06

Le Revenu de Base ou Salaire Universel pour tous

Pierre LE PAGE

Le Revenu de Base ou Salaire Universel pour tous.

On en parle beaucoup, de quoi s'agit-il ? Il serait censé attribuer un revenu de base d'un minimum de 450 à 750 euros à chaque personne qu'elle soit salariée ou non selon sa position sociale dans la société. Pour les salariés, sous forme de complément salarial. Voici, en quelques mots, résumé ce projet selon certains de ses protagonistes.

Est-ce un projet émancipateur pour le salarié ayant pour finalité la suppression de la division de la société en classe et le partage équitable du fruit du travail en appliquant la formule marxiste: de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins. Ou alors, une entourloupe consistant à ramener notre système social progressiste de 1945 à un « paquet » comprenant salaire et protection sociale à minima financé par l'impôt et des taxes à la place de la cotisation sur la masse salariale? Selon les projets qui émanent de différentes sensibilités politiques et syndicales, on remarquera qu'ils pourraient être porteurs de l'un comme de l'autre.

On notera que ce projet a été théorisé à la fin des années 70 par l'économiste libéral américain Milton Friedman. Cette idée rencontre de plus en plus d'adeptes en France comme en Europe. Des pays tels que la Finlande et les Pays-Bas envisagent sa mise en place. La Commission européenne

semble également le préconiser.

Compte tenu de l'attachement de la soumission de ces pays et de l'institution européenne aux règles régissant le capitalisme financier, on peut avoir des doutes sur la valeur et le contenu social de ce projet pour les salariés.

Le capitalisme face à la gestion du chômage qu'il génère.

En fait le capitalisme se trouve placé devant un dilemme : Comment continuer à amasser, de façon exponentielle et sans partage, des milliers de milliards de dollars (ou d'euros) de profits en produisant de plus en plus de richesses par l'utilisation des progrès scientifiques et techniques. Ceux-ci aboutissant de plus en plus à l'automatisation du travail par l'intervention du numérique et de la robotique.

Comment gérer le problème de l'emploi pour tous :

- Alors que l'on considère le travail comme un coût qu'il faut continuellement abaisser et non comme une valeur à partager ;
- Alors que le temps de travail pour ceux qui en ont doit rester à un haut niveau dans des conditions de travail aggravées ;
- Alors que l'âge du départ en retraite tend à être continuellement retardé.

Conséquence d'une telle politique : le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter. Quelle avenir leur réserve-t-on ? Un revenu de base payé par l'impôt ne serait-il pas la meilleure solution que les

représentants du capitalisme auraient à proposer pour résoudre ce problème ?

La valeur travail.

Une question se pose : à quoi mène cette absurde gestion capitaliste ? A quoi est-il utile de produire des richesses si la grande majorité de la population, éjectée d'un travail, ne peut y accéder faute de moyens ?

A ce sujet, il fut un temps où certains illuminés parlaient de la fin du travail du fait de l'automatisation. Ils oubliaient un fait majeur : sans le travail le capitaliste ne peut plus exister car c'est en exploitant ceux qui le réalisent qu'il fait ses profits. De plus, il a besoin de consommateurs pour acheter cette production exponentielle.

C'est un fait certain que l'automatisation et la robotique prennent de plus en plus de place dans le processus productif. Pour autant, actuellement, il ne faut pas en exagérer la portée. L'industrie du BTP et ses activités dérivées démontrent que, pour la réalisation des travaux dans ce secteur, la présence humaine y est en grand nombre et encore pour longtemps.

Partant de ce qui précède une question se pose : jusqu'à quel abaissement de nos conditions de vie peut-on descendre sans réagir ? La réponse, nous qui avons, ou devons avoir, ce qu'on appelle une conscience de classe, nous en sommes porteurs : notre statut de

Le Revenu de Base ou Salaire Universel pour tous

Suite

syndicalistes ne nous interdit pas de démontrer la véritable nature du capitalisme et les moyens qu'il met en œuvre pour exploiter les salariés et comment il puise dans les fonds publics. Sur ce sujet, Karl Max nous a légué les matériaux pour accomplir ce travail. Réapproprions-nous les !

Si pour notre part nous sommes en retard sur l'éveil des consciences et leur matérialisation par des luttes de plus haut niveau pouvant aboutir à de nouvelles conquêtes sociales (sans sous-estimer la qualité de celles menées contre la loi Travail), de leur côté les forces idéologiques au service du capital ne le sont pas. Ainsi rappelons pour mémoire une affirmation du sieur Attali affirmant, peut-être au nom d'une science qui l'habite, qu'à l'avenir le monde comportera deux catégories de gens : les «prémiums», certainement le haut du panier, et les «low-costs», certainement ceux que Hollande aurait, paraît-il, désignés sous le vocable de «sans dents». Le projet Attali ne serait-il pas le poisson-pilote qui guide certains promoteurs du revenu universel ?

Oui à un salaire de base prélevé sur le profit et non sur l'impôt !

Revenons à ce revenu de base ou universel. En soit le projet est-il condamnable ? Certainement pas. Tout dépend de son contenu social et, dans l'intérêt de qui il est mis en place.

Est-il, par le minimum social qu'il serait censé apporter, un revenu en complément d'un travail mal rémunéré, un moyen de vivre un peu mieux ? Partant de là, se pose une question : si ce revenu de base versé part des fonds publics vient en complément de salaire, c'est un cadeau supplémentaire accordé au patronat. A cela ajoutons un danger : si l'impôt payé par tous remplace la cotisation sociale prélevée sur la richesse créée par le travail nous subissons la double peine alors que le patronat sera, une fois de plus, exonéré de ses responsabilités sociales.

Le projet du sociologue Bernard Friot.

La qualité des projets et leurs buts dépendent de leurs auteurs et de leurs engagements. Ainsi celui du sociologue Bernard Friot* est de nature à retenir notre attention. Il propose un salaire socialisé portant sur toutes les phases de la vie, de la naissance à la mort. Sous beaucoup de points il semblerait rejoindre le projet CGT de Sécurité Sociale Professionnelle ou, du moins, il donne les pistes pour permettre un financement conséquent en donnant les moyens d'aller chercher le fric là où il est dissimulé, là où il est offert en cadeau au patronat et à la finance. Ce salaire à vie, il l'articule entre un seuil de 1 500 euros et un plafond maximal de 6 000 euros. Ne le disant pas mais l'établissement de cette fourchette laisse à penser que le sociologue prend pour

référence la formulation de Marx consistant à attribuer les moyens de vivre selon les besoins et les compétences.

Que propose Bernard Friot pour le financement d'un tel projet ? Par le levier de la cotisation sociale. Selon lui, cette cotisation devrait être revalorisée et s'appliquer à toutes activités marchandes et non marchandes. Bien que cela ne soit pas précisé, et c'est dommage, on peut penser que le sociologue place la finance dans cette seconde activité.

Cette cotisation devrait être, selon lui pour financer son projet, d'un montant de 1 000 milliards d'euros alors qu'aujourd'hui les ressources pour satisfaire les besoins sociaux seraient estimés à 500 milliards d'euros.

Comment mettre un tel projet en œuvre ? Collecter 250 milliards par une cotisation de 20% de la valeur ajoutée de chaque entreprise marchande. Ces sommes devraient être versées à des caisses d'investissement gérées par les travailleurs et non par des banques. La mission de ces caisses serait de subventionner l'investissement des entreprises à condition que celles-ci soient propriété de la nation, copropriété d'usage de leurs salariés.

Le salaire à vie serait abondé par une autre cotisation de 20% de la valeur ajoutée des entreprises qui serait, lui aussi d'un montant de 250 milliards d'euros. Ces sommes iraient à des caisses de salaire gé-

Le Revenu de Base ou Salaire Universel pour tous

Suite et fin

rées elles aussi par les travailleurs.

Comme on peut le constater, le projet de Bernard Friot est économiquement et socialement très audacieux. Il a le mérite de remettre en cause toutes les mesures gouvernementales pratiquées par les gouvernements successifs en matière de cadeaux fait au patronat qui, actuellement, dépasseraient annuellement les 220 milliards d'euros (allègement de cotisations sociales, CICE etc.).

Par ses propositions il s'attaque à la financiarisation de l'économie par le financement d'une politique sociale en allant puiser dans la valeur ajoutée, autrement dit, dans la plus-value. C'est en grande partie là que se servent les actionnaires, ces pilleurs de l'économie réelle.

Cette contribution de Bernard Friot vient donner une consistance sociale dans ce débat sur le Revenu Universel qui est actuellement engagé. Il est dommage, rappelons-le, que cette économie virtuelle et parasitaire qu'est la finance ne soit pas explicitement désignée dans ce projet.

Satisfaire le revenu pour vivre par le travail et un emploi pour tous.

Après avoir exposé les quelques pistes avancées de ci de là par différents protagonistes de ce projet et, tenant compte de la place qu'il vient de prendre dans l'actualité liée aux prochaines échéances électorales, il convient d'affirmer

notre position de classe dans ce débat et rappeler l'essentiel :

Les moyens pour satisfaire les besoins d'existence de tous ne peuvent venir par d'autres voies que celles représentées par un travail pour tous.

Partant de ce postulat, l'action pour atteindre cet objectif passe par la lutte engagée par la CGT pour aboutir, dans un premier temps, à la semaine de 32 h de travail afin de le partager. Cette revendication n'aurait pas de sens si elle n'était pas accompagnée des moyens de son financement.

Le haut niveau de prélèvement de la cotisation sociale, exposé ci-dessus, apparaît être une piste majeure pour le satisfaire.

Soyons vigilants

Avec l'ensemble des salariés, nous retraités, soyons vigilants afin de faire attention à ce que le projet de Revenu de Base ou Universel ne soit pas l'occasion de la mise en place d'un dispositif social au rabais concocté à la sauce libérale, destructeur de notre remarquable dispositif issu du Conseil National de la Résistance en 1945. Si après le banquier Kessler, le banquier Macron annonce que de telles dispositions sont obsolètes à notre époque, ça veut bien dire qu'il y a danger.

A quelques mois de l'élection présidentielle de tels propos doivent nous alerter.

**Entre autres publications de Bernard Friot. Une sur le sujet traité : «L'enjeu du salaire». Edition La Dispute. 15 euros.*

Pierre LEPAGE

Nos sections se réunissent

AG section Drôme – Ardèche du 12 Janvier

Nous étions 7 et deux camarades étaient excusés. Dans le débat nous avons abordé les points les plus marquants de la situation. La discussion a confirmé le rejet des politiques d'austérité. Nous avons évoqué la journée d'action des retraités du 30 Mars et le rassemblement des retraités de la Drôme du 1^{er} Juin. Lors de la conférence de l'USR du département, notre section était représentée par 4 camarades. A la demande de l'Ul d'Annonay Jean-Paul Sandelion a réalisé un stage sur les retraites avec 12 participants. Nous poursuivons la campagne pour le renforcement et le suivi médical en direction des entreprises. Enfin nous organisons une demi-journée d'étude sur les fiches retraites le matin du 11 Mai et l'après-midi nous ferons notre AG.

J-P. Sandelion secrétaire

Tiers payant pour tous

Suite à l'article de René Bechetti sur « Sécurité sociale et mutuelles » dans "Actu" n°6 de Janvier le débat est ouvert. Vous trouverez ci-dessous la contribution de Gérard Morlier sur le tiers payant. Vous aussi, faites-nous part de votre opinion, de vos expériences et de celles de vos adhérents.

Gérard MORLIER

Tiers payant pour tous

Depuis janvier 2015, les médecins libéraux sont montés au front pour mettre au pilon la généralisation du tiers payant.

Nous pouvons bien sûr entendre leur malaise, mais nous condamnons leur mouvement dans sa forme. L'action des médecins vise simplement à conserver le privilège de la gestion directe de leurs honoraires. La loi Santé, qui a mis en place le tiers payant généralisé, a aussi mis tout le monde en colère. En effet, cette loi tourne le dos à une véritable politique nationale de la santé qui aurait dû prendre en compte les besoins des populations. Le décalage entre le discours et les mesures envisagées est énorme : d'un côté, cette loi s'appuie sur la désastreuse loi HPST (hôpital, patients, santé et territoires) et de l'autre, elle n'annonce aucun changement profond dans l'organisation de l'offre de santé, elle ne prend pas en compte la réalité des besoins de santé de la population et continue de favoriser la privatisation aux dépens du service public.

Nous l'avons encore constaté avec l'épidémie de grippe. La désorganisation du système de santé a conduit des milliers de personnes âgées à attendre sur des brancards dans les services des urgences. La mise en œuvre de la loi de modernisation, la suppression de milliers de lits dans les hôpitaux n'a fait qu'aggraver la forte mortalité des plus faibles et notamment des personnes les plus âgées. Et

si demain François FILLON gagnait la Présidentielle, il s'est engagé à supprimer le tiers payant généralisé, la seule disposition de la loi favorable aux travailleurs.

La CGT n'a cessé de proposer une autre organisation du système de santé.

Nous voulons redéfinir le rôle et la place de la médecine libérale et celui des soins de ville et de l'hôpital public.

Le tiers payant généralisé est une avancée sociale qui répond aux besoins des patients et qui permet de lutter contre les inégalités sociales. Il n'est pas admissible que cette mesure soit attaquée.

De quoi ont donc peur les médecins libéraux ? Le tiers payant généralisé rendra plus visibles les dépassements d'honoraires pour les patients : 10 % des médecins généralistes et plus de 40 % des spécialistes les pratiquent.

Le tiers payant généralisé permet aux assurés sociaux de leur éviter de faire l'avance de frais. 26,7 % de la population reconnaît renoncer aux soins pour des difficultés financières.

Pouvoir aller chez son médecin pour se soigner est facilité et c'est donc une avancée.

La CGT rappelle aux médecins libéraux que ce sont les cotisations sociales et les taxes qui assurent leurs rémunérations et qui leur permettent d'exister et de se développer.

Mais la CGT développe des propositions pour des nouvelles formes

de rémunérations des médecins qui sortiraient du principe exclusif du paiement à l'acte.

Aujourd'hui le tiers payant est pratiqué par un grand nombre de professionnels de santé tels que les pharmaciens, les infirmières, les kinésithérapeutes, les cabinets de radiologie, les laboratoires d'analyse et les centres de santé. Pourquoi en serait-il autrement pour les médecins ?

Pour plus de justice sociale notre société ne peut refuser pour le bien de toutes et tous, le tiers payant généralisé.

Gérard MORLIER

Nos sections se réunissent

AG du syndicat des retraités Rhône-Loire du 24 Janvier

Nous étions 12 adhérents soit presque l'effectif de notre syndicat. Après un débat sur la situation et notre activité durant l'année 2016 nous avons mis au point le plan de travail pour l'année en cours, avec notamment plusieurs journées d'étude, des rencontres dans les entreprises et avec les syndicats multi pro ayant des adhérents de notre secteur. La prochaine journée d'étude en février portera sur le document d'orientation de l'UCR. Nous avons également mis au point de nouveaux statuts et décidé de renforcer nos liens avec les USR du Rhône et de la Loire.

Martine Michel et J. Busseneau

Comment vivre sa retraite

Jean-Paul SANDELION

Quand des retraités prennent leur destin en main

Ne pas terminer en maison de retraite ou retardé si nécessaire, ne pas être à la charge des enfants, ne pas être considéré comme des marchandises, continuer à vivre non coupé de son voisinage, prendre en compte les notions environnementales et écologiques, tels étaient les dilemmes d'un certain nombre d'habitants proches de la retraite ou à la retraite de la ville de Vaulx en Velin. Ils ont têtus, opiniâtres et ont une sensibilité sociale indiscutable « écolo autogestionnaire ». Après une période de réflexion ils optent pour une formule inédite de coopérative d'habitat et font appel à la fédération française des coopératives d'habitat incluant les valeurs suivantes : propriété collective, non spéculative et gouvernance démocratique. Pour réaliser ce projet, ils créent une société par actions simplifiées (SAS) appelée « Chamarelles Barges » du nom du quartier où ils ont trouvé le terrain sur la commune de Vaulx-en-Velin. Après une multitude de réunions, un consensus se porte sur une construction écologique en isolation paille de 4 étages comprenant 14 T2 de 45 m² et 2 T3 de 63 m². Le montage financier du projet s'élève à 2,46 millions d'euros, chaque résident apporte en moyenne 30 000€, puis s'ajoutent quelques subventions de la région, mutuelle, retraite complémentaire, un prêt de 612 000€ de la CARSAT sur 20 ans à 0% et un emprunt sur 40 ans (bâti) et 50 ans (le terrain) d'environ 1,2 millions d'euros (Crédit Agricole). L'immeuble en cours de construction est donc une propriété collective de la coopérative d'habitants. En cas de départ d'un membre les parts sociales sont

achetées par le futur coopérateur... La redevance mensuelle est d'environ de 800 à 900 € pour un T3 en fonction des revenus et de 600 € pour un T2, donnant « droit à APL ». Une partie de cette redevance est récupérable (30%) à terme (Compte Courant Associé) épargne obligatoire, pour éviter que la 1^{ère} « génération » des coopérateurs paye l'essentiel du prêt de la Carsat.

Quelle redevance ?

La redevance mensuelle comprend le loyer, une partie des charges locatives comme l'ascenseur, 60 à 70% de l'eau chaude pour les sanitaires (panneau solaire thermique)... Chaque appartement et la salle commune comprennent une cuisine intégrée mise à la disposition des habitants (es) et des « réserves » pour la coopérative, en cas de non paiement de loyer et pour maintenir le bâtiment « neuf » sur toute la durée de la vie de l'immeuble. C'est la coopérative qui rembourse les emprunts contractés.

Ce système existe dans la plupart des pays d'Europe, au Québec, en Amérique latine. En France elle a été légalisée à la Libération (prolongement du programme du CNR) puis cassée en 1971 par le ministre Chalandon. Un bureau thermique a suivi de très près le problème des charges de chauffage, les solutions d'isolation avec de la paille, l'orientation sud du bâtiment, la disposition des appartements dits traversants. Des tests à l'air situent ceux-ci en dessous de 60 % des normes actuelles. Il est envisagé une somme de 23 € mensuels pour le chauffage.

Quelle gestion ?

C'est au sein de l'AG que sont prises les décisions en fonction des ressources humaines de chacun. La ges-

tion est assurée bénévolement mais un comptable certifiera les comptes.

Un lieu ouvert sur le monde.

Le chantier en cours est sujet de nombreuses visites : les voisins, des lycéens, des écoliers, des étudiants en architecture, de la simple curiosité on passe à de l'intérêt et à un certain respect. Les futurs habitants organisent des rencontres avec des visiteurs, participent à des rencontres sur le vieillissement et font la une des médias (Le Progrès, Basta, FR3, France Culture, Journal de France 2 le 18/01) et organisent une journée « portes ouvertes ».

Quelle architecture ?

Le choix s'est porté de disposer collectivement d'une buanderie, d'un atelier de bricolage, d'un garage à vélo, d'un coin pique-nique, de ruches en terrasse et aussi de chambres d'amis mises à disposition des locataires en cas de besoin. Pour la construction, avec l'aide d'un bureau d'étude et d'architectes spécialisés, on choisit des murs extérieurs en paille avec habillage intérieur et extérieur, des appartements traversant, de la lumière naturelle dans toutes les pièces et dans l'escalier, des portes coulissantes plus adaptées en cas de handicap et une proximité avec les transports en communs, commerces et services.

Cette initiative novatrice peut être une des réponses au vieillissement de la population, on ne peut que saluer les orientations choisies écologiques, sociales, non spéculatives et surtout considérer que ces pionniers n'attendent pas tout des autres mais se réapproprient leurs lieux de vie et leur espace collectivement et se prennent en charge.... Tout un programme.

Ils ont fait et écrit notre histoire, nous leur donnons la parole

Témoignage de Michel PIPET paru dans UFRCSA Actualités n°3

« En 1954 avec mon camarade Fernand Ressent nous nous faisons embaucher comme petits compagnons plâtrier sur le chantier « Libération » dans le 16° arrondissement de Paris. Cet immense chantier durera 10 ans.

Durant cette période, ma vie militante devint intense. Très vite je fus élu délégué du personnel et du comité d'entreprise avant de devenir le responsable du syndicat.

A l'intérieur du chantier nous avons constitué la cellule d'entreprise du parti communiste. Cela me conduira à devenir le premier secrétaire de la section du « point du jour » du 16° arrondissement du Pcf.

Des actions importantes nous ont permis d'obtenir entre autre, l'amélioration des salaires et des locaux où nous mangions et où nous nous changions, ainsi que l'amélioration des conditions de travail.

Dans cette même période nous combattions la guerre d'Algérie, avec tracts, participations aux manifestations et aux grèves pour la paix à de nombreuses reprises avec des camarades algériens nombreux sur ce chantier. Parmi eux Benali, délégué et membre de la commission exécutive de la fédération qui fut par la suite arrêté, emprisonné et déporté en Algérie. Cette période s'étant achevée, il ne me resta qu'à rechercher une nouvelle entreprise. Toujours plâtrier je fus élu en 1959 au bureau du syndicat des plâtriers et en

janvier 1960 secrétaire général en remplacement de Lucien Labrousse.

Notre journal « Le Plâtrier » fut expédié à tous les syndiqués au nombre de 252. Entre 1952 et 1965 il parut 113 fois. Ses pages retracent les moments forts de l'activité. Notre syndicat regroupait 22 sections locales, ce qui nous permis quelques avancées au niveau des conditions de travail et de rémunérations.

En 1961, je devins permanent de l'Usbtp. Affecté à la défense juridique, je constituais les dossiers des plaignants et je les défendais devant le conseil de prud'hommes de la Seine. Cette période fut enrichissante, l'essentiel des demandes ont trouvé des solutions positives mais c'était aussi une période harassante car je recevais les salariés en soirée après leur travail et je rentrais souvent à la maison après 22 heures.

Je fus ensuite chargé de coordonner les grèves dans les chantiers et les entreprises. Nous avons aussi en charge les négociations des conventions collectives régionales, des minimas de salaires, des primes et des indemnités de repas et déplacements.

En mars 1982 je fus élu secrétaire général de l'Union confédérale des retraités. A cette époque l'UCR comptait plus de 300 000 syndiqués. Nous avons préparé ce premier congrès des retraités en sortant le 1er numéro de « Vie Nouvelle » diffusé à 1 million

d'exemplaires et une action nationale des retraités rassemblant plus de 100 000 retraités. « Vie Nouvelle » est devenue depuis cette date la revue trimestrielle de l'Ucr-cgt.

Lors du 3° congrès au Havre en Octobre 1988 étant en préretraite, je m'investissais à l'Usr de la Seine Saint-Denis et à mon syndicat des retraités de la construction de Paris.

La commission « Vie sociale » du comité départemental des retraités et des personnes âgées (Corderpa) où je fus désigné se fixa comme objectif de travailler en direction de l'habitat, des transports et de la perte d'autonomie.

Je rédigeai trois rapports sur chacun de ces dossiers. Ils furent transmis au président du conseil général. Largement diffusés, ils permirent une activité de proximité de nos sections interpro dans les localités. Depuis les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) se sont développées dans nombre de communes.

Aujourd'hui je demeure membre du bureau de mon syndicat des retraités parisiens de la construction. Depuis des années j'ai la responsabilité de notre bulletin que nous adressons à raison de 4 numéros minimum par an à tous nos syndiqués.. »

Extraits de : «Enfin je me décide» publié par Michel Pipet le 20 mars 2014. UFR Actu n°3

Notre fédération prépare son 3^{ème} congrès

Michel Diamantis

La préparation du troisième congrès de la FNSCBA avance.

Modification des statuts

Les retraités y verront leur égale dignité avec nos camarades actifs reconnue par l'adoption des modifications de statuts proposées par la direction fédérale :

Nous serons représentés avec 1 voix pour 10 syndiqués comme les actifs au lieu de 20 comme aujourd'hui.

Projet de document d'orientation

Ce projet reprend nos arguments sur la continuité syndicale et sur notre campagne en faveur du SMPP dans ses lignes 135 à 158 :

Continuité syndicale actifs-retraités

Nous vivons une période exceptionnelle et jamais connue jusqu'alors. Quatre générations se côtoient en masse. Dans les 15 années à venir :

- Un tiers de la population sera en études ou en formation ;
- Un tiers sera en activité ;
- Un tiers sera retraité.

A partir de là, une réflexion nouvelle doit s'engager sur le rôle des retraités dans la société et sur notre démarche dans les entreprises pour assurer la continuité

de leur adhésion à la CGT.

La fédération a besoin de l'apport de leur expérience du combat syndical et de leur participation tant dans les actions et manifestations que dans l'animation de la vie syndicale de ses relais. Pour autant leur action ne doit pas s'enfermer dans un rôle de supplétif des actifs et leurs revendications spécifiques doivent être prises en compte.

Nous ne pouvons pas nous contenter de ne syndiquer que 2 400 retraités. Deux pistes sont à explorer pour assurer une meilleure continuité syndicale :

Résolution

1. Développer les actions sur le suivi médical post professionnel dont la caractéristique est de débiter dans l'entreprise et de se poursuivre à la retraite ;
2. Introduire systématiquement des modules sur le syndicalisme retraité dans nos stages de formations syndicales.

Il s'agit de mettre en œuvre à tous les niveaux un syndicalisme intergénérationnel.

Les retraités doivent s'organiser en section dans les syndicats locaux ou dans les syndicats d'entreprises.

Nous aurons à désigner 18 délégués pour nous représenter à ce congrès, soit trois de plus qu'au précédent en raison de l'augmentation de notre effectif passé de 1 950 à 2 2400.

Appel de l'UCR

Neuf organisations syndicales et associatives appellent les retraités à une nouvelle **journée de mobilisation nationale sous des formes multiples dans les départements (manifestation, rassemblement, etc.) le jeudi 30 mars.**

De réforme en réforme, le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de se dégrader.

Se mobiliser le 30 mars, c'est dire aux candidats à l'élection présidentielle que les 17 millions de retraités veulent voir leur place reconnue dans la société, avoir les ressources pour vivre décemment, pouvoir se soigner, se loger, ... et lutter efficacement contre l'isolement social par une politique de transports, de culture, de services publics de proximité.

C'est pour cela que nous appelons :

- A faire du jeudi 30 mars une nouvelle journée de mobilisation nationale des retraités sous des formes multiples dans les départements (manifestation, rassemblement, etc.) ;
- A exprimer au travers de la consultation nationale vos préoccupations, vos revendications. Le texte est accessible en version papier dans interliaison et à l'adresse : <http://www.retraite-sencolere.fr/>.